

**Fiche de données de sécurité**

conformément au règlement (CE) n° 1907/2006

**ADDINOL Ecoleb 320 FG**

Date d'impression: 17.04.2015

Code du produit: 741104

Page 1 de 7

**SECTION 1: Identification de la substance/du mélange et de la société/l'entreprise****1.1. Identificateur de produit**

ADDINOL Ecoleb 320 FG

**1.2. Utilisations identifiées pertinentes de la substance ou du mélange et utilisations déconseillées****Utilisation de la substance/du mélange**

Lubrifiant et additif.

Uniquement pour usages industriels.

**1.3. Renseignements concernant le fournisseur de la fiche de données de sécurité**

|                      |                             |                               |
|----------------------|-----------------------------|-------------------------------|
| Société:             | ADDINOL Lube Oil GmbH       |                               |
|                      | Gebäude 4609                |                               |
| Rue:                 | Am Haupttor                 |                               |
| Lieu:                | D-06237 Leuna               |                               |
| Téléphone:           | +49 (0) 3461 845-201        | Téléfax: +49 (0) 3461 845-561 |
| e-mail:              | info@addinol.de             |                               |
| Interlocuteur:       | Service technique           |                               |
| Internet:            | www.addinol.de              |                               |
| Service responsable: | Service technique d'ADDINOL |                               |

**1.4. Numéro d'appel d'urgence:** +49 (0) 3461 845-201 - Ce numéro n'est joignable que pendant les heures d'ouverture du bureau.

**SECTION 2: Identification des dangers****2.1. Classification de la substance ou du mélange****Classification selon règlement (CE) n° 1272/2008 [CLP]**

Le mélange n'est pas classé comme dangereux dans le sens de règlement (CE) n° 1272/2008.

**2.2. Éléments d'étiquetage****Conseils supplémentaires**

Le produit n'est pas soumis à un étiquetage selon les directives CE ou les lois nationales respectives.

**2.3. Autres dangers**

Pas de risques spéciaux à signaler.

En cas d'un maniement et d'une utilisation approprié le produit ne cause pas effets nocifs selon nos expériences et des informations mis à notre disposition.

**SECTION 3: Composition/informations sur les composants****3.2. Mélanges****Information supplémentaire**

Le produit ne contient pas des matières dangereux dont les limites atteignent ou dépassent les valeurs fixés dans la directive 1999/45/CE.

DMSO-Extrakt &lt; 3 %, IP 346.

Concentration en PCB &lt; 1mg/kg.

Système de classification : la classification correspond aux listes CE actuelles complétées par des données de la littérature et des indications des entreprises.



**ADDINOL**  
THE ART OF OIL SINCE 1925

## Fiche de données de sécurité

conformément au règlement (CE) n° 1907/2006

### ADDINOL Ecoleb 320 FG

Date d'impression: 17.04.2015

Code du produit: 741104

Page 2 de 7

#### SECTION 4: Premiers secours

##### 4.1. Description des premiers secours

###### Indications générales

Protection individuelle du premier sauveteur. Changer les vêtements imprégnés. Ne pas porter sur soi des chiffons imprégnés du produit.

###### Après inhalation

Transporter la personne atteinte à l'air frais. Allonger la victime et la tenir au chaud. En cas de malaises persistants, consulter un médecin.

###### Après contact avec la peau

Après contact avec la peau, se laver immédiatement et abondamment avec eau et savon. Changer les vêtements imprégnés. En cas d'irritations cutanées consulter un dermatologue.

###### Après contact avec les yeux

En cas de contact avec les yeux, laver immédiatement en tenant les paupières ouvertes pendant 10 à 15 minutes sous l'eau courante. Consulter ensuite un ophtalmologiste.

###### Après ingestion

NE PAS faire vomir.

Se rincer aussitôt la bouche et boire beaucoup d'eau. Appeler immédiatement un médecin.

##### 4.2. Principaux symptômes et effets, aigus et différés

Aucune information disponible.

##### 4.3. Indication des éventuels soins médicaux immédiats et traitements particuliers nécessaires

Traitement symptomatique.

#### SECTION 5: Mesures de lutte contre l'incendie

##### 5.1. Moyens d'extinction

###### Moyen d'extinction approprié

Dioxyde de carbone (CO<sub>2</sub>). Poudre d'extinction. Jet d'eau en aspersion. mousse résistante à l'alcool.

###### Moyens d'extinction inappropriés

Jet d'eau à grand débit.

##### 5.2. Dangers particuliers résultant de la substance ou du mélange

En cas d'incendie, risque de dégagement de: Monoxyde de carbone. Oxydes nitriques (NO<sub>x</sub>). Oxydes de soufre. suie.

##### 5.3. Conseils aux pompiers

En cas d'incendie: Utiliser un appareil respiratoire autonome.

###### Information supplémentaire

Adapter les mesures d'extinction au milieu environnant Utiliser un jet d'eau dans le périmètre de danger pour la protection des personnes et le refroidissement des récipients. En cas d'incendie et/ou d'explosion, ne pas respirer les fumées. Recueillir séparément l'eau d'extinction contaminée. Ne pas laisser s'écouler dans les canalisations ni dans les eaux courantes.

#### SECTION 6: Mesures à prendre en cas de dispersion accidentelle

##### 6.1. Précautions individuelles, équipement de protection et procédures d'urgence

Sol dangereusement glissant en cas d'écoulement/de déversement du produit. Eloigner toute source d'ignition. Se protéger des effets des vapeurs, poussières et aérosols par le port d'une protection respiratoire.

##### 6.2. Précautions pour la protection de l'environnement

Ne pas laisser s'écouler dans les canalisations ni dans les eaux courantes. En cas d'une fuite de gaz ou d'une infiltration dans les eaux naturelles, le sol ou les canalisations, avertir les autorités

**Fiche de données de sécurité**

conformément au règlement (CE) n° 1907/2006

**ADDINOL Ecoleb 320 FG**

Date d'impression: 17.04.2015

Code du produit: 741104

Page 3 de 7

compétentes. Eviter une expansion en surface (p. ex. par un endiguement ou des barrages antipollution).

**6.3. Méthodes et matériel de confinement et de nettoyage**

Absorber avec une substance liant les liquides (sable, diatomite, liant d'acides, liant universel). Traiter le matériau recueilli conformément à la section Elimination. Nettoyer soigneusement le sol et les objets souillés en se conformant aux réglementations relatives à l'environnement.

**6.4. Référence à d'autres sections**

Refer to the provisions listed in Sections 8, 12 and 13.

**SECTION 7: Manipulation et stockage****7.1. Précautions à prendre pour une manipulation sans danger****Consignes pour une manipulation sans danger**

Travailler dans des zones bien ventilées ou avec un masque respiratoire à filtre. Eviter la formation de brouillard d'huile. Lors d'une manipulation à découvert, utiliser des dispositifs équipés d'un système d'aspiration locale. Eviter tout contact avec la peau, les yeux et les vêtements.

**Préventions des incendies et explosion**

Conserver à l'écart de toute flamme ou source d'étincelles - Ne pas fumer.

**7.2. Conditions d'un stockage sûr, y compris d'éventuelles incompatibilités****Exigences concernant les lieux et conteneurs de stockage**

Maintenir l'emballage au sec et bien fermé pour éviter une contamination et l'absorption d'humidité. Conserver le récipient bien fermé dans un endroit frais.

**Indications concernant le stockage en commun**

Conserver à l'écart des aliments et boissons y compris ceux pour animaux.

**Information supplémentaire sur les conditions de stockage**

Protéger contre: Radiations UV/rayonnement solaire. gel.  
Température de stockage conseillée : 10 - 30°C

**7.3. Utilisation(s) finale(s) particulière(s)**

Indications détaillées: cf. Fiche des Spécifications Techniques.

**SECTION 8: Contrôles de l'exposition/protection individuelle****8.1. Paramètres de contrôle****Conseils supplémentaires**

Recommended limit value for oil mist  
TWA: 5 mg/m³  
STEL: 10 mg/m³

Le produit ne contient pas des quantités de composés ayant des valeurs limites d'exposition professionnelles à surveiller. Les limites sont basées sur la réglementation valide au jour de leur création.

**8.2. Contrôles de l'exposition****Contrôles techniques appropriés**

s'assurer d'une ventilation suffisante et d'une aspiration ponctuelle au niveau des points critiques.

**Mesures d'hygiène**

Se laver les mains avant les pauses et à la fin du travail. Enlever immédiatement tout vêtement souillé

**Fiche de données de sécurité**

conformément au règlement (CE) n° 1907/2006

**ADDINOL Ecoleb 320 FG**

Date d'impression: 17.04.2015

Code du produit: 741104

Page 4 de 7

ou éclaboussé. Laver les vêtements souillés avant de les réutiliser. Au poste de travail, ne pas manger, ne pas boire, ne pas fumer ni priser.

**Protection des yeux/du visage**

Lunettes de protection hermétiques. Normes DIN/EN : DIN EN 166

**Protection des mains**

Porter les gants de protection homologués : Normes DIN/EN : DIN EN 374

Durée d'étanchéité en cas d'exposition permanente: 480 min

Matériau approprié: NBR (Caoutchouc nitrile).

Épaisseur du matériau des gants: 0.7 mm.

Durée d'étanchéité en cas d'exposition aux éclaboussures: 30 min

Matériau approprié: NBR (Caoutchouc nitrile).

Épaisseur du matériau des gants: 0.4 mm

Protection cutanée préventive avec une crème de protection dermique.

**Protection de la peau**

Porter un vêtement de protection approprié. Changer les vêtements imprégnés. Ne pas porter sur soi des chiffons imprégnés du produit.

**Protection respiratoire**

Lorsque les mesures techniques d'aspiration ou de ventilation ne sont pas possibles ou insuffisantes, il est indispensable de porter une protection respiratoire.

**SECTION 9: Propriétés physiques et chimiques****9.1. Informations sur les propriétés physiques et chimiques essentielles**

|                  |                 |
|------------------|-----------------|
| L'état physique: | liquide         |
| Couleur:         | jaune           |
| Odeur:           | caractéristique |

**Testé selon la méthode****Modification d'état**

Point initial d'ébullition et intervalle d'ébullition: non déterminé

Point d'éclair: 264 °C DIN EN ISO 2592

**Dangers d'explosion**

évaluation: non explosif.

Température d'inflammation: non déterminé

Densité (à 20 °C): 0,860 g/cm<sup>3</sup> DIN 51757

Hydrosolubilité: pratiquement insoluble

Viscosité cinématique: 320 mm<sup>2</sup>/s ASTM D 7042  
(à 40 °C)

**SECTION 10: Stabilité et réactivité****10.1. Réactivité**

Stable with proper care and handling.

**10.2. Stabilité chimique**

The product is chemically stable when handled and stored under normal conditions.

**10.3. Possibilité de réactions dangereuses**

No decomposition if used as intended.

**Fiche de données de sécurité**

conformément au règlement (CE) n° 1907/2006

**ADDINOL Ecoleb 320 FG**

Date d'impression: 17.04.2015

Code du produit: 741104

Page 5 de 7

**10.4. Conditions à éviter**

Ne pas surchauffer pour éviter une décomposition thermique.

Cf. chapitre 7 D'autres mesures complémentaires ne sont pas nécessaires.

**10.5. Matières incompatibles**

aucune/aucun

**10.6. Produits de décomposition dangereux**

En cas d'incendie, risque de dégagement de: Monoxyde de carbone. Oxydes nitriques (NOx). Oxydes de soufre. suie.

**SECTION 11: Informations toxicologiques****11.1. Informations sur les effets toxicologiques****Toxicité aiguë**

Aucune donnée disponible

Mélange non-testé.

**Irritation et corrosivité**

Effet irritant sur l'oeil: non irritant.

Effet irritant sur la peau : Un contact prolongé/fréquent avec la peau peut priver la peau de son sébum et provoquer des dermatoses.

**Effets sensibilisants**

Évaluation: non sensibilisant.

**Effets graves après exposition répétée ou prolongée**

Un contact prolongé/fréquent avec la peau peut priver la peau de son sébum et provoquer des dermatoses.

**Effets cancérogènes, mutagènes, toxiques pour la reproduction**

Aucune donnée disponible

**Effets spécifiques pendant les essais sur les animaux**

Aucune donnée disponible

**Information supplémentaire**

En cas d'un maniement et d'une utilisation approprié le produit ne cause pas effets nocifs selon nos expériences et des informations mis à notre disposition.

**SECTION 12: Informations écologiques****12.1. Toxicité**

Aucune donnée disponible

Mélange non-testé.

**12.2. Persistance et dégradabilité**

N'est pas facilement biodégradable (selon les critères OCDE). Ne pas laisser s'écouler dans les canalisations ni dans les eaux courantes.

**12.3. Potentiel de bioaccumulation**

Aucune donnée disponible

**12.4. Mobilité dans le sol**

En raison de sa faible solubilité dans l'eau, le produit sera séparé en majeure partie mécaniquement dans les installations d'épuration biologique.

**12.5. Résultats des évaluations PBT et VPVB**

Les composants de cette préparation ne répondent pas aux critères de classification PBT ou vPvB.

**Fiche de données de sécurité**

conformément au règlement (CE) n° 1907/2006

**ADDINOL Ecoleb 320 FG**

Date d'impression: 17.04.2015

Code du produit: 741104

Page 6 de 7

**12.6. Autres effets néfastes**

Aucune donnée disponible

**Information supplémentaire**

Ne pas laisser s'écouler dans les canalisations ni dans les eaux courantes.

**SECTION 13: Considérations relatives à l'élimination****13.1. Méthodes de traitement des déchets****Élimination**

Ne doit pas être éliminé avec les déchets domestiques. Ne pas laisser s'écouler dans les canalisations ni dans les eaux courantes.

**Code d'élimination des déchets-Produit**

130206 HUILES ET COMBUSTIBLES LIQUIDES USAGÉS (sauf huiles alimentaires et huiles figurant aux chapitres 05, 12 et 19); huiles moteur, de boîte de vitesses et de lubrification usagées; huiles moteur, de boîte de vitesses et de lubrification synthétiques  
Classé comme déchet dangereux.

**L'élimination des emballages contaminés**

Les emballages contaminés doivent être entièrement vidés et peuvent être réutilisés après un nettoyage adéquat. Les emballages ne pouvant pas être nettoyés doivent être éliminés. L'élimination doit se faire selon les prescriptions des autorités locales.

**SECTION 14: Informations relatives au transport****Transport terrestre (ADR/RID)****14.1. Numéro ONU:** -**Transport fluvial (ADN)****14.1. Numéro ONU:** -**Transport maritime (IMDG)****14.1. Numéro ONU:** -**Transport aérien (ICAO)****14.1. Numéro ONU:** -**14.5. Dangers pour l'environnement**

DANGEREUX POUR  
L'ENVIRONNEMENT: non

**14.6. Précautions particulières à prendre par l'utilisateur**

Unless specified otherwise, general measures for safe transport must be followed.

**14.7. Transport en vrac conformément à l'annexe II de la convention Marpol 73/78 et au recueil IBC**

non applicable

**Information supplémentaire**

Le produit n'est pas un produit dangereux selon les règlements applicables au transport.

**SECTION 15: Informations réglementaires****15.1. Réglementations/législation particulières à la substance ou au mélange en matière de sécurité, de santé et d'environnement****Prescriptions nationales**

Classe de contamination de l'eau (D): 1 - pollue faiblement l'eau

**15.2. Évaluation de la sécurité chimique**

Pour les substances de ce mélange, aucune évaluation de sécurité n'a été faite.

**Fiche de données de sécurité**

conformément au règlement (CE) n° 1907/2006

**ADDINOL Ecoleb 320 FG**

Date d'impression: 17.04.2015

Code du produit: 741104

Page 7 de 7

**SECTION 16: Autres informations****Information supplémentaire**

Le mélange est classé non dangereux dans le sens de l'ordonnance CE n° 1272/2008 (GHS).

Les renseignements donnés ne s'appliquent qu'au produit nommé. Ils ne peuvent plus correspondre si le produit est utilisé avec d'autres matériaux ou dans un procédure de fabrication. Les renseignements sont basés sur l'état de nos connaissances relatives du produit concerne, à la date indiquée. Ils sont des bonnes fois. Ils ne garantissent pas les propriétés de produit mais ils servent seulement de la description de produit et ne justifient aucune relation juridique valide.

Le destinataire de notre produit est seul responsable du respect des lois et réglementations en vigueur.

*(Toutes les données concernant les composants dangereux ont été obtenues, respectivement, dans la dernière version de la fiche technique de sécurité du sous-traitant.)*